



# Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

## Surveillant(e) de patinoire Saisonnier

RESPONSABILITÉS	NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE
Ouvrir et fermer le chalet des loisirs selon les heures d'ouverture de la patinoire.	
Veiller à ce que les usagers ne détériorent pas les bâtiments, les biens et les équipements de la municipalité.	
Maintenir les lieux propres (balai, serpillères, nettoyer les toilettes, vider les poubelles, etc.).	

EXIGENCES	EXIGENCE REMPLIE (OUI/NON)
Détenir un certificat de secourisme général et RCR à jour.	

### HEURES DE TRAVAIL

La patinoire est ouverte de décembre à mars. Toutefois, la saison peut se prolonger au-delà de cette durée minimale. Les heures d'ouverture de la patinoire seront les suivantes :

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
13h à 21h	18h à 22h	18h à 22h	18h à 22h	18h à 22h	18h à 23h	13h à 23h

DISPONIBILITÉS
Indiquez vos disponibilités (exemple : nombre de jours ou d'heures par semaine, en tout temps)

### Conditions

Le salaire est établi selon l'expérience. La municipalité souscrit aux principes d'égalité des chances en emploi. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse : [dq@sainte-justine-de-newton.ca](mailto:dq@sainte-justine-de-newton.ca) , ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton  
2627, rue Principale  
Sainte-Justine-de-Newton, QC  
J0P 1T0

Dans ce texte, le masculin est utilisé à titre épïcène.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date d'application	
Prénom et nom du candidat(e)	
Numéro de téléphone	
Adresse	
Signature	